



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de LaSalle, qui sera tenue le 4 mai 2026, à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, Montréal, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement sur les dérogations mineures numéro 2101 concernant l'immeuble suivant :

1100, rue Ducas (lot 1 725 854)

Dérogation quant à l'obligation de fournir des cases de stationnement additionnelles découlant de l'augmentation de la superficie brute de plancher

- Autoriser une dérogation quant à l'obligation de fournir quatorze (14) cases de stationnement additionnelles découlant d'une augmentation de la superficie brute de plancher résultant d'un réaménagement intérieur, alors que le ratio prescrit d'une (1) case par 45 m² impose l'ajout de quatorze (14) cases de stationnement pour 650 m² de superficie supplémentaire, en vertu du Règlement de zonage 2098, art. 6.4.3.1.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 17 avril 2026.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement